



Direction générale de la santé

Paris, le 26 juillet 2007

Communiqué de presse

Ambrosie : une plante très allergisante en plein développement Mesures de prévention

L'ambrosie est une herbe dont le pollen est très allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : le plus souvent une rhinite allergique survenant en août et/ou septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires de gravité variable (trachéite, toux, asthme parfois sévère), mais aussi de l'urticaire ou de l'eczéma. La fréquence de l'allergie à l'ambrosie est importante : selon la zone, 6 à 12 % de la population exposée est allergique à l'ambrosie.

La région où la densité de l'ambrosie est la plus forte est la région Rhône-Alpes. Mais elle a progressivement envahi les départements voisins (la vallée de la Saône, celle du Rhône) et occupe aujourd'hui un vaste territoire en France et en Europe. Les conditions météorologiques actuelles, alternance de périodes chaudes et pluvieuses, favorisent le développement de cette plante, dont la floraison commence mi-août.

La période de juin-juillet est donc la plus propice pour détruire l'ambrosie. Un plant d'ambrosie supprimé avant sa période de floraison permet d'éviter la production de pollens et de limiter la reproduction de cette plante envahissante.

Les moyens de lutte à mettre en œuvre sont l'arrachage, le fauchage et le désherbage chimique. L'arrachage manuel **fin juillet**, avant la floraison est une technique efficace (le port de gants est recommandé). Les interventions en période de floraison sont à limiter, il faut alors s'assurer de la non-sensibilité des intervenants et exiger le port de masques adaptés.

L'ambrosie colonise surtout les terrains nus : bordure de routes, terre-pleins d'autoroutes, terrains vacants, chantiers de construction, sols perturbés, emprises de réseaux ferroviaires ou électriques et les cultures de colzas, de céréales, de maïs et de tournesol.

La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous : collectivités, entreprises, agriculteurs, particuliers...

Différents sites internet peuvent être consultés sur la thématique de l'ambrosie :

- DRASS de Rhône-Alpes : www.ambrosie.info
- Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) : www.pollens.fr
- Association française d'étude des ambrosies (AFEDA) : <http://assoc.orange.fr/afeda/index.htm>

Contact presse : Patrick Brasseur, 01 40 56 76 28

patrick.brasseur@sante.gouv.fr